

L'an deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

Sont présents les Conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÊTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Absents excusés : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20201026-20_02728-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Nombre de conseillers :		N° 4 / 1-1-3
- en exercice : 29	Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020	
- présents : 21	Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	
- votants : 27		
<u>Secrétaire de séance</u> M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité	

SDEC – Adhésion au groupement de commande du SDEC pour le marché d'approvisionnement d'électricité pour l'éclairage public de Condé-sur-Noireau

Monsieur MECHE résume les éléments du dossier : depuis 2015, les collectivités doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz et d'électricité et comparer leurs offres dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie. Pour répondre à cette exigence, au nom de ses membres, le SDEC ÉNERGIE a mis en place dès 2015 deux groupements d'achat d'énergie, l'un pour l'électricité, l'autre pour le gaz naturel.

Présentation du groupe d'achat

Pour le compte des adhérents de ce groupement, le SDEC ÉNERGIE a mis en place pour la fourniture de gaz naturel et d'électricité, un accord cadre pour une durée de 4 ans (2020 à 2023) qui se décompose en deux périodes de deux ans chacune.

En fonction de l'évolution au jour le jour des cours de ces énergies sur le marché européen, le SDEC ÉNERGIE passe régulièrement commande, au travers de plusieurs marchés subséquents, de quantité importante d'électricité et de gaz.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** que la commune déléguée de Condé sur Noireau rejoigne le groupement de commande du SDEC pour la fourniture d'électricité pour l'éclairage public
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

